



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:25-137106>

Département(s) de publication : **63**

Annonce n° **25-137106**

Fournitures

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Communauté d'Agglomération Riom Limagne et Volcans

Correspondant : BONNICHON Frédéric, Président

Adresse : 5 mail Jost Pasquier, B.P. 80045 63201 Riom cedex

Coordonnées :

Téléphone : 0473671100

Télécopieur : 0473671101

Courriel : contact@rlv.eu

Adresse internet : <https://www.rlv.eu/>

Adresse internet du profil d'acheteur : <http://www.marches-publics.info/accueil.htm>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Acquisition d'un logiciel pour le service des archives de Riom Limagne et Volcans et de la ville de Riom

Lieu de livraison : Territoire de Riom Limagne et Volcans, 63200 Riom

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Consultation lancée par un groupement de commandes, avec la commune de Riom. Le contrat comporte des tranches optionnelles définies au cahier des charges

Des variantes seront-elles prises en compte : Oui

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature en complément de celles faites en français : français

Section 6 - Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

Documents à produire obligatoirement par le candidat, à l'appui de sa candidature :

**Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :
Documents à produire obligatoirement par l'attributaire, avant la signature et la notification du
marché public ou de l'accord-cadre (formulaire NOT11) :**

Autres renseignements demandés : Renvoi au règlement de la consultation

Section 7 - Critères d'attribution

**Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous
avec leur pondération :**

- Prix des prestations : 40%
- Valeur technique : 50%
- Délai d'installation et pertinence planning : 10%

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 19/01/2026 à 12:00

Délai minimum de validité des offres : 4 mois à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : RLV25-080

Renseignements complémentaires : Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée. Pour retrouver cet avis intégral, accéder au DCE, poser des questions à l'acheteur, déposer un pli, allez sur <http://www.marches-publics.info/accueil.htm> Type de marché de Fournitures : Code NUTS : FRK14 Marché périodique : NON Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis : L'exécution du marché est soumise à d'autres conditions particulières : Fonds propres Instance chargée des procédures de recours : Tribunal administratif de Clermont-Ferrand, 6 cours Sablon 63033 Clermont-Ferrand Cedex 01 Tél : 0473146100 Mel : greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr Organe chargé des procédures de médiation : CCIRA DE LYON, 1 boulevard Vivier Merle 69443 LYON Cedex 03 Tél : 0426992833 Mel : ara.ccira@direccte.gouv.fr Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours : Référé pré-contractuel prévu aux articles L.551-1 à L.551-12 du Code de justice administrative (CJA), et pouvant être exercé avant la signature du contrat. Référé contractuel prévu aux articles L.551-13 à L.551-23 du CJA, et pouvant être exercé dans les délais prévus à l'article R. 551-7 du CJA. Recours pour excès de pouvoir contre une décision administrative prévu aux articles R. 421-1 à R. 421-7 du CJA, et pouvant être exercé dans les 2 mois suivant la notification ou publication de la décision de l'organisme (le recours ne peut plus, toutefois, être exercé après la signature du contrat). Recours de pleine juridiction ouvert aux tiers justifiant d'un intérêt lésé, et pouvant être exercé dans les deux mois suivant la date à laquelle la conclusion du contrat est rendue publique. Le retrait du dossier de consultation et la remise des plis sont à effectuer sur le profil d'acheteur <http://marchespublics.rlv.eu> Les sous-critères sont détaillés dans le règlement de consultation

Section 14 - Informations complémentaires

Date d'envoi du présent avis à la publication : 12/12/2025